

L'Éducateur de vie scolaire exerce sa mission au sein du service de vie scolaire, maillon stratégique et incontournable des établissements d'enseignement privé. En lien étroit avec les élèves, ses collègues, la direction et tous les membres de la communauté éducative, il prend en charge les élèves au quotidien, assure un rôle clef dans la surveillance et la sécurisation des élèves, participe aux missions quotidiennes de la vie scolaire, propose et anime des projets...

Le CQP Coordinateur de Vie Scolaire est porté par la Branche de l'EEP ; l'ARES est habilitée par la CPN EEP Formation qui délivre la certification liée à ce CQP (RNCP 35431).

Notre parcours de formation vous propose d'acquérir ou de perfectionner les compétences spécifiques au métier par une progression pédagogique cohérente et personnalisée.



## ► Pour qui ?

Cette certification est accessible à tout salarié de droit privé dans un établissement privé sous contrat.

## ► Quatre compétences visées

Le CQP EVS est délivré par la CPN EEP Formation après certification de quatre blocs de compétences (BC) :

- BC1 : Participer aux activités de la vie scolaire au sein d'un établissement
- BC2 : Accompagner des élèves dans leur vie scolaire
- BC3 : Proposer et animer des projets à destination d'élèves
- BC4 : Accompagner des actions de prévention du harcèlement et des discriminations en milieu scolaire

## ► Une formation sur mesure

Chaque bloc de compétences est composé de modules de formation permettant le développement de compétences et répondant aux attendus du CQP.

Le candidat peut viser la certification d'un ou de plusieurs bloc(s) de compétences, et dans l'ordre souhaité.

Après positionnement du candidat, l'ARES propose un parcours individualisé et adapté.

## ◀ Notre engagement

L'ARES vous propose :

- une formation dynamique et impliquante
- des modules en présentiel et en distanciel
- des modules animés par des professionnels de la formation travaillant en étroite collaboration
- un accompagnement personnalisé assuré par un référent pédagogique
- une pédagogie en lien étroit avec votre pratique professionnelle
- une préparation renforcée en vue des évaluations.

# CQP - Éducateur de Vie Scolaire

Le déroulé pédagogique présente les modules de formation regroupés par blocs de compétences. L'ordre présenté ici est modifiable selon les besoins de chacun.

Si vous ne souhaitez pas suivre la certification des cinq blocs, l'inscription est également possible, en vue de la certification d'un, de deux, de trois ou de quatre blocs.

L'entretien de positionnement, étape incontournable à l'entrée en formation, permet de préciser vos besoins et attentes et de définir les modules devant être suivis.

**BC1**

## Participer aux activités de la vie scolaire au sein d'un établissement

2 heures - 1 session  
Distanciel synchrone

**Module "Initial"** - Environnement et fonctionnement d'un établissement de la Branche de l'Enseignement Privé

6 heures - 2 sessions  
Distanciel synchrone

**Module 1A** - Vie scolaire : des missions et des acteurs

6 heures - 1 journée  
Présentiel

**Module 1B** - La mission de sécurisation de la vie scolaire

12 heures - 2 journées  
Présentiel

**Module 1C** - Surveiller, observer et (ré)agir

6 heures - 1 journée  
Présentiel

**Module 1D** - Rendre compte et transmettre

24 heures - 4 journées  
Présentiel

**Module 1E** - Gestion courante de la vie scolaire -en externat et à l'internat-

**BC2**

## Accompagner des élèves dans leur vie scolaire

6 heures - 3 sessions  
Distanciel synchrone

**Module « TRANSVERSAL EVS »** - Connaissance des publics accueillis

24 heures - 4 journées  
Présentiel

**Module 2A** - La relation éducative :

Étape 2A.1 - Communication, émotions, relation  
Étape 2A.2 - Les situations conflictuelles  
Étape 2A.3 - L'autorité éducative

6 heures - 1 journée  
Présentiel

**Module 2B** - Les élèves face à l'acte d'apprendre

6 heures - 1 journée  
Présentiel

**Module 2C** - Les besoins éducatifs particuliers

13 heures - 2 journées  
Présentiel

**Module 2D** - Accompagner les élèves - prendre en compte les besoins pour agir



## Proposer et animer des projets à destination d'élèves

9 heures - 3 sessions  
Distanciel synchrone

**Module 3A** - La méthodologie de projet

18 heures - 3 journées  
Présentiel

**Module 3B** - Concevoir un projet à destination des élèves

8 heures - 3 sessions  
Distanciel synchrone

**Module 3C** - Animer un projet à destination des élèves



## Accompagner des actions de prévention du harcèlement et des discriminations en milieu scolaire

14 heures - 2 journées  
Présentiel

**Module 4A** - Les élèves en difficulté ou « en souffrance » - Comprendre et repérer

21 heures - 3 journées  
Présentiel

**Module 4B** - Les élèves en difficulté ou « en souffrance » - (Ré)agir et prévenir :  
Étape 4B.1 - Repérer et relayer  
Étape 4B.2 - Proposer et participer à des actions de prévention

*Pour tout parcours de formation :*  
- le module "Initial" est l'étape introductive  
- le module "Transversal EVS" est programmé.

*Chaque bloc de compétences est évalué par un jury  
métier et de manière autonome.*  
Le CQP est délivré par la Branche de l'EEP, après certification des  
4 blocs de compétences

*Un stage de 35 heures, en continu ou discontinu,  
est obligatoire en parallèle des BC1 et/ou BC2.*  
L'ARES peut accompagner le candidat pour trouver un lieu de  
stage adapté.

*Le candidat bénéficie pour chaque bloc :*  
- d'un accompagnement personnalisé  
- d'une pédagogie enrichie par des échanges avec l'équipe pédagogique  
et les autres candidats, via notre plateforme numérique.

# CQP - Édicateur de vie scolaire

## ◀ Les étapes du parcours CQP



## ▲ Tarifs

Le parcours de formation du candidat dépend des conclusions de l'entretien de positionnement.

Coût d'une heure de formation : 30 euros

Coût global par évaluation (pour chaque bloc) : 300 euros

Ces coûts comprennent :

- les modules de formation
- l'accompagnement personnalisé
- l'animation de la plateforme digitale collaborative
- l'accompagnement à la préparation aux évaluations (en collectif et en individuel)

Modules de formation (BC1+BC2+BC3+BC4) : Jusqu'à 5430 euros TTC  
Évaluations (BC1+BC2+BC3+BC4) : 1200 euros TTC

Les CQP sont des certifications prioritaires de l'Interbranches et à ce titre elles bénéficient de fonds spécifiques (sous réserve des fonds disponibles).

Pour toutes informations, contacter l'ARES, la branche ou AKTO.

**Renseignements : [assistantformation@ares.asso.fr](mailto:assistantformation@ares.asso.fr)**